

Relevé de décisions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Lundi 1^{er} avril 2019

Rochechouart

Membres actifs présents (à voix délibérative) (15) :

ARNAUD René, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire d'Aixe-sur-Vienne ; **CAMPION Anne-Marie**, Représentante du Conseil de développement ; **CELERIER Jean-Luc**, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix ; **DEXET Emmanuel**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Bussière-Galant ; **DORANGE Alain**, Représentant du Conseil de développement ; **FAUCHER Daniel**, Président de la FCL, Conseiller communautaire à la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et adjoint au maire de Nexon ; **GEROUARD Christophe**, Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire d'Oradour-sur-Vayres ; **MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aixe-sur-Vienne ; **MENARD Jean-Michel**, Représentant du Conseil de développement ; **PARVERIE Fabien**, Vice-Président du Conseil de développement ; **PERRIER-GAY Delphine**, Vice-Présidente de la FCL, Vice-Présidente de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de Lagnac-le-Long ; **RATIER Joël**, Président de la CC Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de Saint-Junien ; **RATINAUD Guy**, Conseiller communautaire à la CC Ouest Limousin et Maire d'Oradour-sur-Vayres ; **ROUGIER Jean-Marie**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Rochechouart ; **VOUZELLAUD Raymond**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Chéronnac.

Pouvoirs (13 valides) :

ALLARD Pierre, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Saint-Junien, donne pouvoir à **VOUZELLAUD Raymond**
ANDRIEUX Michel, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire du Chalard donne pouvoir à **FAUCHER Daniel**
BARRY Philippe, Président de la CC du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aixe, donne pouvoir à **ARNAUD René**
DELAUTRETTE Stéphane, Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Les Cars, donne pouvoir à **DEXET Emmanuel**
DE NEUVILLE Christine, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Vicq-sur-Breuilh, donne pouvoir à **CELERIER Jean-Luc**
DESCUBES Bruno, Représentant du Conseil de développement, donne pouvoir à **MENARD Jean-Michel**
DUCHAMBON JEAN, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de St-Victorien, donne pouvoir à **ROUGIER Jean-Marie**
GERMOND Dominique, Vice-Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire de Saint-Laurent-sur-Gorre, donne pouvoir à **GEROUARD Christophe**
KAUWACHE Gérard, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire de St-Yrieix-sous-Aixe, donne pouvoir à **MEYER Serge**
LACROIX Philippe, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire d'Oradour-sur-Glane, donne pouvoir à **RATIER Joël**
LACHAUD Jean-Luc, Maire de Château-Chervix, donne pouvoir à **CELERIER Jean-Luc** (pouvoir non valide – cf. 1 pouvoir par personne)
LATRONCHE Francis, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de La Roche-l'Abeille, donne pouvoir à **PERRIER-GAY Delphine**
PATAUD Jean-Pierre, Conseiller communautaire à la CC Ouest Limousin et conseiller municipal à St Laurent sur Gorre, donne pouvoir à **RATINAUD Guy**
SALESSE Josette, Présidente du Conseil de développement, donne pouvoir à **PARVERIE Fabien**

Membres associés présents (sans voix délibérative) (15) :

BERTRAND Jacques, Maire de Saillat-sur-Vienne ; **BOULESTEIX Jean-Pierre**, Membre du Conseil de développement ; **BONNAT Christian**, Maire de Dournazac ; **CASTELLAN Jean-Loup**, Délégué territorial à la DDT de la Haute-Vienne représentant le Directeur ; **CHIROL Christian**, Adjoint au maire de Pageas ; **COINDEAU Lucien**, Membre du Conseil de développement ; **ESCURE Daniel**, Maire de Saint-Bazile ; **FISSOT Sébastien**, Membre du Conseil de développement ; **GERVILLE-REACHE Fabrice**, Maire de Nexon ; **GOURSAUD Pierre**, Elu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne et membre du Conseil de développement ; **MALIVERT Stéphane**, Membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne ; **MOURET Claude**, Vice-Président de l'OT de Briance Sud Haute-Vienne ; **MOURET Michel**, Adjoint au maire de La Porcherie ; **PAROT Jean-Claude**, Maire de La Porcherie ; **ROBERT Monique**, Membre du Conseil de développement.

Autres participants présents (sans voix délibérative) (9) :

BARRIERE Jean-Luc, Directeur de SOLIHA Limousin ; **BLONDEL Christine**, Directrice d'agence - Pôle emploi de Saint-Junien ; **BOUHET-THEILLAUMAS Laetitia**, Chef de projet à l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne ; **CARPENET Jean-Michel**, Commissaire aux comptes – ACELIM ; **DELIAT Nicole**, Membre de l'OT Pays de Nexon-Monts de Châlus ; **DUPRAT Céline**, CKC St-Victurien ; **GRILLIER Eric**, Aix Canoë Kayak ; **JACQUEMIN Claire**, SCIC « Le Temps de Vivre » ; **ROBLIN Florent**, Chargé de mission à l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne.

Membres présents de l'équipe technique FCL (7) :

BONNET Emmanuelle, Chargée de mission ; **CHINN Jérôme**, Directeur-adjoint ; **DUMAS Isabelle**, Directrice ; **DUMAS Séverine**, Chargée de mission ; **FONCHY Céline**, Assistante administrative ; **LAMBERT Christophe**, Chargé de mission ; **LYRAUD Catherine**, Chargée de mission.

Excusés (35) :

ALLARD Pierre, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Saint-Junien ; **ANDRIEUX Michel**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire du Chalard ; **BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aixe ; **BELLEGARDE Muriel**, Expert-comptable – B2M Expertises ; **BOULESTEIX Arnaud**, Président du CAUE de la Haute-Vienne ; **BORREL Didier**, Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Vienne ; **BOSSÉLY Alain**, Directeur de la CC Briance Sud Haute-Vienne ; **BURGUION Xavier**, Directeur de l'OT intercommunal du Pays de Saint-Yrieix ; **CARPE Pierre**, Maire de Glanges ; **CAPERAN Jean**, ancien Président de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine ; **COMBY Francis**, Vice-Président du Conseil départemental de la Corrèze ; **DELAUTRETTE Stéphane**, Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Les Cars ; **DE NEUVILLE Christine**, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Vicq-sur-Breuilh ; **DESCUBES Bruno**, Représentant du Conseil de développement ; **DITLECADET Marc**, Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Saint-Germain-les-Belles ; **DUCHAMBON Jean**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin, Maire de St-Victurien et Président de la MLR de la Haute-Vienne ; **DUVAL Hélène**, Membre du Conseil de développement ; **FARRENQ Pierre**, Entreprise Safran Filtration System ; **GERMOND Dominique**, Vice-Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire de Saint-Laurent-sur-Gorre ; **GURSAL Mustafa**, Directeur de la Boutique Club Emploi ; **KAUWACHE Gérard**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire de St-Yrieix-sous-Aixe ; **LACROIX Philippe**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire d'Oradour-sur-Glane ; **LACHAUD Jean-Luc**, Maire de Château-Chervix ; **LAFARGE Thierry**, Conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **LATRONCHE Francis**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de La Roche-l'Abeille ; **LHOMME-LEOMENT Jacqueline**, Conseillère départementale de la Haute-Vienne ; **MARCHAND Régine**, Présidente du CRT Nouvelle-Aquitaine ; **PATAUD Jean-Pierre**, Conseiller communautaire à la CC Ouest Limousin et conseiller municipal à St Laurent sur Gorre ; **PERE Aurélie**, Travailleur social à la MSA du Limousin ; **RAYMONDAUD Yves**, Conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **REDON-SARRAZY Christian**, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Meuzac ; **ROUDIER Nathalie**, DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine – Unité départementale de la Haute-Vienne ; **SALESSE Josette**, Présidente du Conseil de développement ; **VALLADE Sylvie**, Conseillère communautaire à la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de St Hilaire Bonneval ; **VIVIANT Thierry**, Membre du Conseil de développement.

Nombre de membres actifs : 35

Votants présents (15) ou représentés (13) : 28

Quorum (30% des membres de l'Assemblée générale) : 37

Nombre de membres présents (29) ou représentés (13) : 43 (NB : 2 représentants pour la commune de La Porcherie)

L'Assemblée Générale ordinaire de la Châtaigneraie Limousine s'est réunie le lundi 1^{er} avril 2019, salle Léon Pagnoux à la mairie de Rochechouart, sous la présidence de Daniel FAUCHER, Président, qui ouvre la séance à 18h40.

Le quorum étant respecté, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président accueille les participants et donne la parole à Jean-Marie ROUGIER, Maire de Rochechouart. Celui-ci présente brièvement sa commune et souhaite une bonne séance de travail aux participants.

I - RAPPORT MORAL

Le Président observe que la réalité territoriale a été profondément impactée par la loi NOTRE et la montée en compétences des Communautés de communes. Il note néanmoins que la Châtaigneraie Limousine a encore sa place pour contribuer à l'accompagnement et la réussite de projets locaux. Il souligne le défi à relever pour favoriser l'émergence de projets éligibles au programme européen Leader et mobiliser les crédits de ce programme.

En conclusion, il remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine.

II - RAPPORT D'ACTIVITES ET RAPPORT FINANCIER 2018, ORIENTATIONS 2019

1. Rapport d'activités 2018 et orientations 2019

Le Président fait un point sur la vie de l'association puis donne la parole aux membres de l'équipe technique pour le bilan 2018¹ et les orientations 2019 des différentes missions :

- communication ;
- programme européen LEADER ;
- tourisme et loisirs :
 - o accessibilité et tourisme pour tous,
 - o sports et loisirs de nature ;
- habitat et centres-bourgs :
 - o logements communaux,
 - o habitat participatif,
 - o revitalisation des bourgs, centres-bourgs et centres-villes ;
- accueil, économie et emploi :
 - o accueil et développement économique,
 - o ADECT (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale) ;
- mobilités :
 - o réflexion globale,
 - o plateforme mobilité 87 ;
- contrats de territoire : contrat avec la Région.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2018 de l'association.

2. Rapport financier

2.1 Activité financière 2018

Le Président cède la parole à Christophe GEROUARD, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine.

Ce dernier indique que l'exercice comptable 2018 présente un déficit de 105 983,22 €. Il mentionne que ce résultat s'explique d'une part, par la reprise sur réserves (71 836 €) décidée au budget prévisionnel 2018 et d'autre part, par les retards de programmation des demandes d'aide 2018 sur les postes d'animation Leader (programmation prévue pour mi-2019).

¹ Le document de séance est téléchargeable sur le site Internet de la Châtaigneraie Limousine www.chataigneraielimousine.fr Il peut également être fourni sur demande.

CHARGES		2018	PRODUITS		2018
Achats non stockés (dont microdiagnostics...)		73 646,49 €	Prestations de service		5 558,50 €
Services extérieurs (dont locations immobilières et mobilières, assurances...)		41 455,00 €	Subventions d'exploitation		1 718 890,09 €
Autres services extérieurs (dont mise à disposition Interconsulaire, comptabilité...)		51 528,18 €	Cotisations		1 660 000,02 €
Taxes (taxes sur les salaires, contribution formation)		9 056,92 €	Transferts de charges d'exploitation		4 788,14 €
Salaires et gratifications		255 717,53 €	Produits financiers		786,27 €
Charges sociales		108 938,14 €	Produits exceptionnels et divers (dont subvention pour la préparation de la candidature Leader 2014)		1 018 777,80 €
Dotations aux amortissements, autres charges et charges exceptionnelles		16 541,78 €			
TOTAL		556 884,04 €	TOTAL		450 900,82 €
			Solde débiteur		105 983,22 €
TOTAL Général		556 884,04 €	TOTAL Général		556 884,04 €

ACTIF		2018	PASSIF		2018
		Net			
Immobilisations (matériel bureaux, transport, mobilier)		9 460,57 €	Fonds associatif et réserves		357 413,89 €
Créances usagers		2 982,00 €	<i>dont résultat de l'exercice</i>		-105 983,22 €
Autres créances (dont produits à recevoir)		168 684,61 €	Emprunt et dettes assimilées (dont avance remboursable)		100 000,00 €
Disponibilités		325 656,80 €	Dettes fournisseurs		17 244,41 €
Compte de régularisation (Charges constatées d'avances)		679,26 €	Dettes autres		28 942,44 €
			Produits constatés d'avance		3 862,50 €
TOTAL		507 463,24 €	TOTAL		507 463,24 €

N.B. : Le bilan comprend l'avance remboursable de 100 000 € attribuée par la Région Nouvelle-Aquitaine pour compenser les retards de traitement des demandes de subvention d'animation Leader.

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

2.2 Rapport du Commissaire aux comptes

Le Président rappelle que lors de sa séance du 04 juillet 2017, l'Assemblée générale a désigné la SARL ACELIM (Limoges) représentée par Jean-Michel CARPENET, en tant que titulaire pour assurer le commissariat aux comptes de l'association et la SAS ABC Consulting (Limoges), représentée par Jean BONNET, comme suppléant pour les six exercices comptables à compter de l'exercice 2017. Il cède la parole à Jean-Michel CARPENET.

Jean-Michel CARPENET donne lecture de son rapport sur les comptes annuels et conclut :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Concernant les conventions réglementées, Jean-Michel CARPENET indique : « je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce. »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale :

- **constate que :**
 - o le montant des réserves au 31/12/2018 s'élève à 361 300,52 €,
 - o le montant du report à nouveau au 31/12/2018 est de 102 096,59 €,
 - o l'exercice comptable clos au 31/12/2018 présente un déficit de 105 983,22 € ;
- **approuve les comptes annuels 2018 de l'association ;**
- **affecte l'intégralité du résultat, à savoir -105 983,22 €, en report à nouveau ;**
- **donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.**

III - BUDGET PREVISIONNEL 2019

1. Budget prévisionnel 2019

Le Président rappelle que les orientations budgétaires 2019 ont été présentées et approuvées en Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine le 27 février 2019. Il présente ensuite le budget prévisionnel 2019 de l'association qui s'établit à 595 536 €.

DEPENSES		RECETTES	
Achat (études, prestations, investissements)	89 700,00 €	Subventions d'exploitation	365 286,55 €
Fournitures administratives	3 600,00 €	Europe (FEADER)	238 097,47 €
Services extérieurs (dont assurances et entretien véhicules plateforme, loyers...)	114 141,73 €	Europe (FSE)	28 696,00 €
Salaires, charges et gratifications	370 100,00 €	Etat	29 613,08 €
Amortissements	3 775,27 €	Région	45 130,00 €
Cotisations / budget du Conseil de développement	4 219,00 €	Département	15 000,00 €
Contrepartie FEADER-programme LEADER	10 000,00 €	MSA	2 500,00 €
TOTAL	595 536,00 €	ADEME	6 250,00 €
		Cotisations	217 911,36 €
		Prestations de service (location scooters), refacturation	5 700,00 €
		Autres produits (transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	6 638,09 €
		TOTAL	595 536,00 €

2. Cotisations intercommunales 2019

Le Président rappelle que la participation des Communautés de communes repose sur le principe de cotisations d'équilibre du budget, toutes autres ressources déduites. Il indique ainsi que le montant nécessaire pour 2019 est de 217 911,36 €.

Il mentionne que l'obtention tardive des conventions de financement sur les postes Leader pour les années 2015, 2016 et 2017 a impacté le résultat 2017 avec un excédent important. En conséquence, il rappelle qu'il a été décidé une reprise sur réserves de 71 836 € pour ramener le montant global des cotisations 2018 à 166 000 € (montant nécessaire pour assurer la trésorerie).

Communauté de communes	Cotisation 2019	Cotisation 2018 pour mémoire
Briance Sud Haute-Vienne	19 890,29 €	14 971,79 €
Ouest Limousin	26 297,11 €	19 722,20 €
Pays de Saint Yrieix	28 821,31 €	21 735,55 €
Pays de Nexon-Monts de Châlus	30 432,78 €	22 766,91 €
Val de Vienne	40 060,55 €	30 091,88 €
Porte Océane du Limousin	72 409,32 €	56 711,66 €
Total	217 911,36 €	166 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2019.

IV – TRAVAUX DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SUR LA MOBILITE

Fabien PARVERIE, Vice-Président du Conseil de développement, présente les travaux du Conseil sur la mobilité. Il espère que ces travaux pourront être pris en compte par le Conseil d'administration.

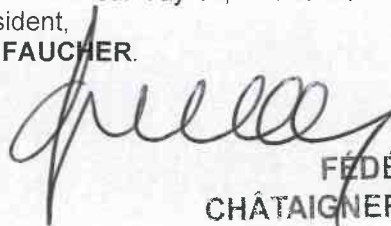
Le Président remercie les membres du Conseil de développement pour leur implication et souligne l'intérêt des travaux présentés.

V – QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 19h20.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Oradour-sur-Vayres, le lundi 27 mai 2019.

Le Président,
Daniel FAUCHER.



**FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**
Site de la Monnerie
87150 ORADOUR SUR VAYRES